

# Lavans-lès-Dole



## BULLETIN MUNICIPAL

N°2 – 06/2021



Mairie : 4 A rue Saint Didier 39700 Lavans lès Dole

Tel. 03 84 81 23 69

Mail: [mairie.lavanslesdole@orange.fr](mailto:mairie.lavanslesdole@orange.fr)

site internet : [www.lavanslesdole.com](http://www.lavanslesdole.com)

**PERMANENCES SECRETARIAT DE MAIRIE**

Mercredi de 16h00 à 18h30 - Jeudi de 10h00 à 12h00



### ***Le mot du maire***

Le 9 avril dernier, le budget a été présenté au conseil. Il a été voté à l'unanimité. La commune a fait le choix de ne pas augmenter ses taux. Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée à la commune. (cf ; compte-rendu du conseil du 9.04.2021).

Les travaux programmés se réalisent petit à petit. Le grenier au-dessus des appartements a été isolé pour 1 euro, les réparations du toit de la mairie commencent. Une complète rénovation du monument aux morts (grille + inscriptions) se fera dans l'été. Nous avons obtenu des subventions du département et des Anciens Combattants. La bascule et le portillon du cimetière seront aussi repeints.

Des travaux de voirie rue de La Fontaine d'Hâte sont à l'étude.

Les 20 et 27 juin prochains tous les électeurs sont appelés à voter.

**Le bureau de vote est exceptionnellement installé dans la salle polyvalente (de 8 heures à 18 heures).**

Chaque électeur devra se présenter avec sa carte d'électeur (éventuellement aussi sa carte d'identité) pour participer aux 2 scrutins. En raison de la crise sanitaire, il faudra respecter le protocole mis en place pour la sécurité de tous. Nous pouvons d'ores et déjà vous préconiser de venir avec votre propre stylo.

Depuis la parution du dernier bulletin, 4 mois se sont écoulés et la crise sanitaire est toujours présente. Pourtant il faut positiver. A défaut d'un véritable retour à la « normale », la vaccination et le respect des gestes barrières nous permettent d'envisager un été plus agréable. J'espère vous retrouver bientôt sous de meilleurs auspices et vous souhaite un bel été.

Votre maire Micheline HENRY

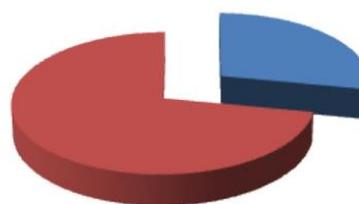


Le samedi 8 mai 2021 était célébrée la Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. En raison de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie de commémoration a eu lieu en comité restreint

## BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2021

<b>Dépenses fonctionnement :</b>	
Frais personnel :	25 800,00 €
Autres dépenses :	95 280,00 €
Interets versés :	3 110,00 €
Virement section investis	50 997,00 €
Amortissements:	13 227,00 €
Transferts versés :	50 000,00 €
	<b>239 414,00 €</b>
<b>Recettes fonctionnement:</b>	
Produits d'exploitation	3 650,00 €
Dotations :	17 119,00 €
Recettes fiscales :	115 012,00 €
Autres recettes :	475 493,00 €
	<b>611 274,00 €</b>
<b>Dépenses investissement :</b>	
Remboursement dette :	5 681,00 €
Equipement :	103 850,00 €
Autres dépenses :	20 000,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
	<b>129 531,00 €</b>
<b>Recettes investissement :</b>	
Emprunts :	1 380,00 €
Autres recettes :	53 927,00 €
Amortissements :	13 227,00 €
Virement de la section de	50 997,00 €
Fonds Concours Gd DOLE	10 000,00 €
	<b>129 531,00 €</b>

### FONCTIONNEMENT



■ Dépenses fonctionnement : 239 414,00 Euros

■ Recettes fonctionnement : 611 274,00 Euros

### INVESTISSEMENT



■ Dépenses investissement : 129 531,00 Euros

■ Recettes investissement : 129 531,00 Euros

Vote du Budget :

**Chaque chapitre a été accepté à l'unanimité par le conseil municipal du : 9 avril 2021**



## ELECTIONS JUIN : MA PROCURATION (SERVICE EN LIGNE)

Le dispositif pourra être utilisé pour la première fois à l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin, il sera possible pour les électeurs de faire une demande de procuration de façon partiellement dématérialisée. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle « Ma procuration » sera largement dématérialisée.

Il faudra toujours se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie, mais la procédure sera plus rapide.

### Comment ça marche ?



A une époque où les citoyens tendent à s'éloigner de la politique en général et des élections en particulier, il est intéressant de rappeler l'importance de prendre part au vote

## FERMETURE DE CLASSE AU RPI



Notre école accueillant les enfants des 6 communes (Romange, Vriange, Malange, Auxange, Lavangeot et Lavans les Dole) est menacée de fermeture d'une classe. Elus et parents se sont mobilisés

pour le maintien des 6 classes. Les effectifs de septembre seront déterminants.

## Enfance - Jeunesse

Attention, pour les démarches administratives pour la rentrée scolaire 2021-2022, les parents peuvent se connecter sur leur espace famille à compter du 8 juillet. Les familles devront y mettre à jour leur dossier administratif et refaire leur bulletin d'inscription pour les différents temps périscolaires et extrascolaires. Ces démarches sont obligatoires pour pouvoir ensuite accéder aux réservations. Pour la semaine de la rentrée, les réservations sont à faire jusqu'au 25 août minuit !

### ROMANGE

Directrice : Sylvette Bailly

16 rue du Martinet - 39700 Romange

03 84 81 26 60 / 06 83 14 83 48

[alsh.romange@grand-dole.fr](mailto:alsh.romange@grand-dole.fr)

• HORAIRES D'OUVERTURE

Périscolaire : 7h30 - 9h / 12h15 - 14h /  
16h45 - 18h30

Accueil vacances : 7h30 - 18h

### PANNEAU LUMINEUX

Les informations qui défilent sur le panneau lumineux doivent être lues rapidement par les automobilistes qui entrent dans notre village. Pour cette raison il est préférable qu'il ne défile qu'un seul message, voire deux au maximum.

Les messages prioritaires viennent de la préfecture et de la mairie : Divers arrêtés, règlementation urgente, agenda communal, dates d'élections, cérémonies, inscriptions diverses, affouage, cartes avantages jeunes...

Arrivent ensuite, si le panneau est disponible donc, les informations venant d'associations ou de villageois qui annonceraient un rendez-vous ou une activité quelconque ayant lieu à Lavans les Dole uniquement.

Suite à la demande de plusieurs personnes, nous réfléchissons sur la possibilité de créer une place de parking devant le panneau, il faut surtout prendre en compte les risques d'accidents de la route entre les voitures qui quittent l'emplacement et celles qui descendent assez rapidement. A suivre...

### INSCRIPTIONS CARTES AVANTAGES JEUNES

Les jeunes qui ont déjà eu une carte avantages jeunes et dont nous avons l'adresse mail ont reçu leur bulletin d'inscription dans leur messagerie.

Pour les nouveaux collégiens, lycéens ou étudiants qui n'ont pas encore eu de carte offerte par la commune, vous trouverez ce bulletin d'inscription sur le site de la commune de Lavans les Dole, vous pouvez également le demander par mail en mairie ([mairie.lavanslesdole@orange.fr](mailto:mairie.lavanslesdole@orange.fr)) ou encore en format papier au secrétariat de mairie.

La date limite pour remettre votre inscription est le 20 JUILLET PROCHAIN.

La remise des cartes aura lieu en mairie mercredi 8 septembre 2021.

## CANICULE

L'inscription sur le registre canicule de la mairie est ouverte dès à présent aux personnes fragiles et isolées.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs. Protégez-vous : restez au frais, buvez de l'eau. En cas de malaise, appelez le 15

## DEPOTS SAUVAGES

Face aux incivilités répétées sur plusieurs sites de notre village (dépôts sauvages au pied des containers, le long de la voie ferrée, ...), le conseil municipal étudie la possibilité de mettre dans les endroits stratégiques des caméras de vidéo-surveillance.

Un dossier est en cours, nous vous informerons de l'avancée de l'étude.

## INFO

L'été arrive, voici quelques rappels de la réglementation qui nous permettront d'avoir de bons rapports de voisinage. (**arrêté préfectoral N°2012073 et arrêté du maire juin 2016**)

L'utilisation des engins à moteur tels que les tondeuses, les motoculteurs, les tronçonneuses mais également perceuses, scies... est autorisée :



**En semaine : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00**

**Le dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00.**

## Rue sous les Vignes



Sécurisation de l'aire de jeux avec la pose de potelets



Remise en état du tourniquet

## FLEURISSEMENT



Moins de fleurs cette année, un important paillage pour limiter les arrosages.

## ENTRETIEN ESPACES COMMUNAUX



La loi « zéro-phyto » interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Elle concerne les collectivités depuis janvier 2017 et les particuliers depuis janvier 2019. La commune, en collaboration avec le Grand Dole et l'organisme FREDON ( Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche-Comté ) s'est positionnée sur les priorités à mettre au niveau de l'entretien de ses espaces communaux.

Une nouvelle représentation de la nature se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée. On constate que pour certains habitants, la présence de la biodiversité ordinaire sur les trottoirs évoque le manque d'entretien avec une perception négative.



Mais pour autant la commune n'est pas laissée à l'abandon. L'employé communal du Sivos de Rochefort n'est présent qu'une fois par semaine et il fait ce que la municipalité lui demande.

Nous envisageons d'organiser une rencontre avant le printemps prochain afin d'évoquer les nouvelles méthodes pour l'entretien des espaces verts.

## Massage et sérénité



**21 A rue du Four Banal 39700 Lavans les Dole ( 06 66 13 07 96 )**  
**severine.francioli@sfr.fr**

\*\*\*

Voici la description de mon activité qui débutera le 1er septembre 2021

Je propose, afin de retrouver bien-être et sérénité, des massages aux huiles essentielles aux femmes qui se sentent submergées par une ou des émotions ponctuelles et envahissantes .

<https://franciosev.now.site/>

### **C.et l'étoile ( vente à emporter )**

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de ma boutique « C.et l'Etoile » à Lavans les Dole.

Je me présente, Carole Villetti, passionnée de cuisine depuis toujours, me revoilà enfin derrière les fourneaux.

Vous pouvez venir chercher tous les midis du mardi au vendredi mes plats savoureux « faits maison » à base de produits frais et les plus locaux possible.

Mardi, mercredi et vendredi soir, je vous propose des burgers frites fraîches ainsi que des tartines.

Pour la petite histoire du choix de l'enseigne « C. et l'Etoile » : C. pour Carole et l'Etoile c'est un petit clin d'œil à mon amie Céline Dubuc, passionnée de cuisine elle aussi, partie trop tôt début 2020...



Rendez-vous tous les lundis sur ma page Facebook pour voir les menus de la semaine.  
N'hésitez pas à appeler au 06 37 19 58 71 pour réserver votre plat.

Ne pas jeter sur la voie publique